

Activité Municipale de Natation de Senlis

Piscine Municipale Yves Carlier. 03.44.31.67.28

FICHE D'INSCRIPTION ADULTE (UNE FEUILLE PAR ACTIVITÉS ET PAR PERSONNE):

Dossier COMPLET :

- ☐ Feuille d'inscription complétée
☐ Certificat médical OBLIGATOIRE
Règlement en ☐ CB ou ☐ Espèce

Nom de l'activité :

Jour de pratique :

Horaire :

Pratiquant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone :

EMAIL OBLIGATOIRE pour la diffusion d'information pour les activités (merci d'écrire LISIBLEMENT) :

.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les termes. J'atteste que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts. Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation et/ou de l'aquagym de moins de 3 ans.

Fait à Senlis, le

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de Senlis sis à 3 place Henri IV Senlis (60300) pour les besoins de l'activité sportive municipale.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le service des sports.

Les données sont conservées pendant la durée maximale légale.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : service.sports@ville-senlis.fr

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.